

### Questions orales

pour nettoyer les sources connues de contamination et pour en empêcher des nouvelles?

**M. Roger Simmons (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement):** Madame le Président, la CMI a publié son rapport mercredi dernier, le 11 février. On peut constater que ce rapport reproduit d'assez près la position adoptée par le ministre et par moi-même à l'égard de la pollution dans la péninsule de Niagara.

**Des voix:** Oh, oh!

● (1440)

**M. Simmons:** J'invite les députés à lire le rapport ainsi que les déclarations du ministre.

Pour répondre à la question du député, je précise que nos démarches ont consisté à exposer notre point de vue aux Américains en particulier au sujet de l'évacuation des effluents de la SCA de l'État de New York. Nous considérons qu'il ne faut pas évacuer ces effluents tant que certains problèmes qui existent en aval n'auront pas été résolus.

Pour ce qui est de l'étude des dossiers dont la Commission s'occupe, nous avons créé un comité auquel participent du côté canadien le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et du côté américain les gouvernements des États. Ce comité s'est réuni la semaine dernière à Burlington pour étudier la question.

\* \* \*

### LES RELATIONS NORD-SUD

LA DÉCLARATION DES PAYS NON ALIGNÉS—L'ÉLABORATION DE LA POSITION CANADIENNE

**M. Douglas Roche (Edmonton-Sud):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Voilà maintenant un mois que le premier ministre est revenu de son tour du monde au cours duquel il se proposait d'étudier le dossier des relations Nord-Sud. Depuis son retour, il n'a fait aucune déclaration à la Chambre à ce sujet et il ne nous a pas dit non plus quelle serait la politique de notre pays, alors que cette année sera marquée par de nombreux sommets sur la question. En sa qualité d'hôte du sommet économique qui doit avoir lieu au mois de juillet prochain à Ottawa, le premier ministre pourrait-il répondre à l'accusation que les délégués de la conférence des 94 pays non alignés ont portée hier à New Delhi contre les pays industrialisés, lesquels, et je cite en substance le *New York Times* d'hier, ont une attitude négative et intransigeante sur la question des relations Nord-Sud?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, il s'agit de toute évidence d'une accusation globale portée par un groupe de pays. On ne saurait l'appliquer à tel ou tel membre de la conférence Nord-Sud en particulier. Chaque pays a un palmarès différent à son actif et certains sont meilleurs que d'autres. Selon moi, on ne saurait approuver une telle accusation générale.

**M. Roche:** Madame le Président, le premier ministre n'a pas daigné dire à la Chambre s'il entend faire une déclaration complète sur la question Nord-Sud afin que les députés sachent quelle sera l'attitude du Canada en la matière.

Pour ce qui est du rapport du groupe d'étude Nord-Sud déposé à la Chambre il y a précisément deux mois aujourd'hui, le premier ministre a-t-il l'intention de s'inspirer de ce rapport qui renferme 38 recommandations pour élaborer la politique canadienne qui pourra être énoncée et à laquelle on pourra donner suite cette année alors que se tiendront des conférences au sommet sur le dialogue Nord-Sud?

**M. Trudeau:** Madame le Président, j'ai déclaré que c'était un excellent rapport et que les fonctionnaires, le ministre et moi-même en examinons très sérieusement les recommandations. De nombreux éléments du rapport inciteront certes les députés de ce côté-ci de la Chambre à soutenir certaines initiatives que nous voudrions voir aboutir lors de la conférence au sommet qui se tiendra à Ottawa ou peut-être avant la conférence au sommet Nord-Sud. J'espère seulement que le parti du député leur fera un accueil aussi favorable que notre parti.

\* \* \*

### LA CONSTITUTION

ON DEMANDE LA TENUE D'UN RÉFÉRENDUM SUR LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS DE LA RÉOLUTION CONSTITUTIONNELLE

**M. John Gamble (York-Nord):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre et découle des déclarations apparemment conciliantes qui ont été faites tout à l'heure. Le premier ministre n'ignore pas que la résolution constitutionnelle dont est maintenant saisie la Chambre comporte une disposition prévoyant la tenue d'un référendum. Le premier ministre isolera-t-il les différents éléments de son projet constitutionnel, soit le rapatriement, la formule d'amendement et sa prétendue charte des droits et des libertés...

**Des voix:** Oh!

**M. Gamble:** ... pour les soumettre individuellement au jugement du peuple par voix de référendum, afin que les Canadiens aient vraiment leur mot à dire dans l'élaboration de cette loi capitale et fondamentale de notre pays?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je regrette, mais comme il y avait du bruit, je n'ai pas très bien entendu. Si j'ai bien compris, le député propose que nous tenions un référendum pour appuyer l'action du gouvernement. Est-ce bien cela?

**M. Gamble:** Madame le Président, il est malheureux que je doive répéter ma question pour que le premier ministre veuille bien y répondre.

Ma question au premier ministre est tout simplement la suivante: est-il prêt à diviser sa résolution constitutionnelle en ses trois différents éléments actuels—ces trois éléments qui sont la source de tant d'animosité et de mécontentement dans tout le pays—et à soumettre ceux-ci à la même épreuve qu'il réclamerait des gouvernements futurs, c'est-à-dire de tenir un référendum chaque fois qu'il est question d'apporter un amendement à la constitution, afin que les Canadiens puissent se prononcer directement et de façon démocratique sur chacun de ces trois projets avant que sa résolution soit envoyée au Royaume-Uni, puis imposée aux Canadiens?